

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 163

présenté par

M. Blanchet, M. Cosson, M. Daubié et M. Falorni

ARTICLE 26

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.